

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 17 janvier 2017

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Alain BERAUD, Maire, a pris les décisions suivantes :

PARTICIPATION 2016-2017 DES COMMUNES EXTERIEURES, AUX DEPENSES SCOLAIRES DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE.

Décide de solliciter une participation aux frais de fonctionnement de l'Ecole Publique auprès des Communes non dotées d'écoles ou cas dérogatoires qui ont des élèves scolarisés à l'Ecole Publique de St Germain Laval et fixe le montant pour l'année scolaire 2016-2017 à 569.51 €/élève.

CONVENTION SPANC

Approuve la convention pour les contrôles de conception, de réalisation et le contrôle préalable à une transaction immobilière des installations d'assainissement non collectif, autorise Monsieur le Maire à la signer

Fixe les tarifs de contrôle d'assainissement non collectif aux particuliers comme suit pour l'année 2017, variables par application de la formule définie à l'article 7 de la convention :

- | | |
|--|---------------|
| - Contrôle de Conception | 120.00 € TTC. |
| - Contrôle de Réalisation | 138.00 € TTC. |
| - Contrôle préalable à une transaction | 151.00 € TTC. |

TRAVAUX ASSAINISSEMENT AUX ABORDS DE LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

Approuve l'idée lors des travaux de sécurisation des abords de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, de procéder sur la longueur de voirie aménagée de réaliser un réseau séparatif qui pourrait ultérieurement être complété.

Sollicite les subventions correspondantes au vu de l'étude préparée par le Bureau F2I à BOEN SUR LIGNON.

ADRESSAGE -COMPLEMENT NOMINATION DE VOIES N°2-

Approuve les noms des voies suivantes :

Accès aux propriétés de MM F. PION, D. REYMOND « Route de Marcilleux» depuis la RD 38 : Chemin du Tacot

Accès aux propriétés de MM V. BUCHET, C. PARSIGNY « Route de Marcilleux» depuis la RD 38 : Chemin des Genets

Chemin reliant le Chemin du Grand Vernay à la Route de St Georges de Baroille : Chemin des Lilas

Chemin derrière la Propriété de M. L. OBLETTE en projet d'aménagement futur : Impasse des Rameaux.

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DECISION PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL : TRAVAUX VOIRIE CATASTROPHES NATURELLES 2013

Prend connaissance de la décision relative à l'attribution du marché relatif aux travaux de voirie « catastrophes naturelles 2013 » à l'Entreprise BERTHELIER ET FILS Au Bourg 42590 SAINT PAUL DE VEZELIN pour un coût global des travaux s'élevant à 85 193 € HT, soit 102 231.60 € TTC.

CONTRAT DE MAINTENANCE DE LA STATION D'EPURATION ET DE LA STATION DE RELEVAGE DU CAMPING

Accepte la proposition de prix révisée faite par l'entreprise LESCHEL ET MILLET pour les contrats de maintenance de la Station d'Epuration et de la Station relevage du camping.

SUBVENTION CR4C TOUR DU PAYS ROANNAIS 2017

Alloue, en complément d'une subvention de l'intercommunalité de 1 250 €, une subvention de 1 250 € au CR4C Roanne pour le bon déroulement de l'étape du «Tour du Pays Roannais» le dimanche 2 juillet 2017, dont le départ d'étape aura lieu à ST GERMAIN LAVAL.